



**Dossier d'information
sur l'initiative
citoyenne européenne
destiné aux
organisations de la
société civile**



TABLE DES MATIÈRES

1. L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE: PRINCIPES ESSENTIELS	3
2. COMMENT LANCER UNE ICE	5
3. VOTRE CENTRE DE SOUTIEN ICE	7
4. COMMENT LES CITOYENS PEUVENT SOUTENIR UNE ICE	7
5. COMMENT LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE PEUVENT SOUTENIR LES ICE.....	8
6. AUTRES INFORMATIONS UTILES	9

1. L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE: PRINCIPES ESSENTIELS

Depuis 2012, l'initiative citoyenne européenne (ICE) est un moyen, pour les citoyens de l'Union, de définir les enjeux prioritaires pour l'UE. Elle leur permet de formuler des propositions sur des questions qui sont importantes pour eux et qui relèvent de la compétence de l'UE. Un groupe de sept citoyens de l'Union, issus de sept États membres différents, peut proposer à l'UE, au moyen d'une ICE, de mener certaines politiques. Une fois l'initiative enregistrée, d'autres citoyens de l'Union peuvent la signer soit en ligne, au moyen d'un système de collecte en ligne, soit sur papier. Si l'initiative recueille un million de signatures provenant d'au moins sept pays de l'UE, la Commission européenne décide de la suite à y donner.



| → En quoi l'ICE est-elle un outil efficace?

A. L'ICE vous permet d'influer sur l'élaboration des politiques de l'UE.

L'ICE est un instrument démocratique grâce auquel les citoyens européens peuvent veiller à ce que les questions importantes pour eux figurent en bonne place parmi les préoccupations de l'UE. Des initiatives antérieures qui ont abouti ont déjà laissé leur empreinte sur la législation de l'UE.

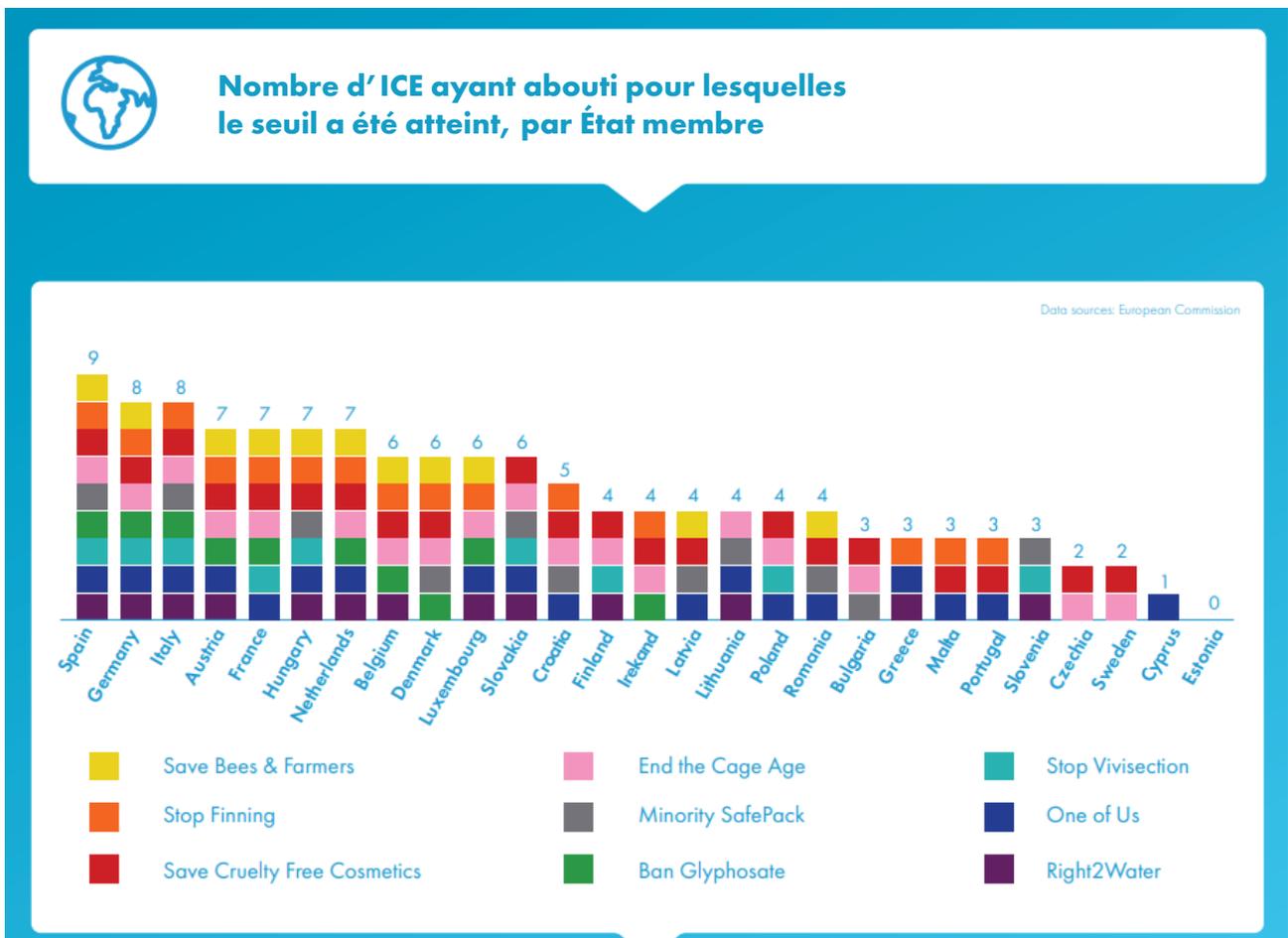
Un exemple concret est l'ICE «**L'eau et l'assainissement sont un droit humain! L'eau est un bien public, pas une marchandise!**», qui a été lancée pour faire en sorte que l'eau potable reste un service public et un bien public.

- En 2018, la Commission européenne a proposé de modifier la **directive européenne sur l'eau potable**, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès à l'eau propre, en particulier pour les groupes vulnérables. Les institutions européennes ont adopté ces modifications en décembre 2020, et les nouvelles règles sont entrées en vigueur en janvier 2021.

B. L'ICE aide les organisateurs à mettre en lumière une problématique particulière.

La création d'une ICE place votre problématique sur la scène européenne, en attirant l'attention de la Commission européenne, du Parlement européen et de l'opinion européenne. L'ICE permet aux organisateurs de hisser le débat à un niveau supérieur; la problématique est exposée à un public plus large, ce qui a effectivement pour effet de mieux la faire connaître.

| → Quelques-unes des ICE ayant abouti et leur réussite dans les États membres:



Dans certains États membres, comme l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie, les ICE ont connu un grand succès. L'ICE a contribué à hisser le débat sur les questions soulevées par ces initiatives à un niveau supérieur.

| 2. COMMENT LANCER UNE ICE

| → Admissibilité

- Tout citoyen de l'Union en âge de voter aux élections européennes peut lancer une ICE. Les deux seules exigences sont les suivantes:
 - l'initiative doit être lancée par sept citoyens de l'Union résidant dans sept pays de l'UE différents;
 - l'initiative doit être axée sur un sujet qui entre dans le champ d'action juridique de l'UE.

BON À SAVOIR: dans certains États membres, les citoyens de l'Union peuvent signer et lancer une ICE dès l'âge de 16 ans. Actuellement, c'est le cas en Belgique, en Allemagne, en Estonie, à Malte, en Autriche et en Grèce (17).

- L'ICE peut être soumise dans n'importe quelle langue officielle de l'UE.



| → Échéancier et étapes principales

1. Au moins sept citoyens, issus de sept pays de l'UE, ayant le droit de vote aux élections européennes ou âgés d'au moins 16 ans dans certains pays constituent/créent le groupe d'organisateur de l'ICE et définissent le(s) objectif(s) de leur initiative.

2. Les organisateurs présentent leur initiative à la Commission européenne afin qu'elle soit enregistrée:

- Ils créent un compte organisateur. Celui-ci leur servira à gérer leur initiative et à communiquer avec la Commission européenne tout au long du cycle de vie de l'ICE.
- Ils fourniront une description de leur initiative dans l'une des langues officielles de l'UE (ainsi que des informations et des documents pertinents sur le groupe d'organisateur, les fonds reçus, etc.).
- Si la Commission européenne décide d'enregistrer l'ICE, celle-ci est publiée sur le site web consacré à l'ICE. Les organisateurs recevront généralement une réponse concernant l'enregistrement de leur ICE dans un délai de deux mois.
 - Les organisateurs choisissent alors la date de début de la collecte des déclarations de soutien, qui se situe au maximum six mois plus tard.

3. La collecte des signatures commence! Recueillir un million de signatures provenant d'au moins sept pays de l'UE dans un délai de 12 mois (en ligne ou sur papier).

- Pour avoir qualité pour signer une ICE, les sympathisants doivent:
 - être des citoyens de l'Union;
 - avoir l'âge requis pour voter aux élections européennes, ou être âgés d'au moins 16 ans dans certains pays.

4. Soumettre les signatures (au moins un million) pour vérification par les autorités nationales. Les organisateurs disposent d'un délai maximal de trois mois pour soumettre les signatures aux autorités compétentes des États membres responsables.

- Les autorités disposent alors de trois mois supplémentaires pour vérifier la validité des déclarations de soutien.

5. Présenter l'initiative et les certificats reçus des autorités nationales à l'étape 4 à la Commission européenne pour examen.

- Les organisateurs disposent d'un délai de trois mois pour présenter leur initiative et leurs certificats à la Commission européenne. Tout cela peut se faire au moyen du compte organisateur. Ce moment définit le reste de l'échéancier.

6. Recevoir une réponse.

- La Commission européenne invite le groupe d'organisateur à une réunion au cours de laquelle ils ont la possibilité d'exposer des arguments en faveur de leur ICE.
 - Dans un délai d'un mois à compter de la présentation (étape 5)
- Le Parlement européen invite les organisateurs à une audition publique, suivie d'un débat en plénière, avec possibilité d'une résolution sur la question.
 - Dans un délai de trois mois à compter de la présentation (étape 5)
- La Commission européenne publie sa réponse à l'initiative, sous la forme d'une communication écrite détaillée. Elle y expose ses conclusions juridiques et politiques, les actions qu'elle compte entreprendre, le cas échéant, et les raisons qu'elle a d'entreprendre ou de ne pas entreprendre ces actions.
 - Dans un délai de six mois à compter de la présentation (étape 5) et après l'audition publique au Parlement européen

| → Principaux défis à relever: questions qui se posent aux organisateurs

- *Comment trouver, dans d'autres pays, des citoyens désireux de lancer une ICE avec moi?*
- *Comment encourager les citoyens d'autres pays à signer mon ICE?*
- *Comment lever des fonds pour une ICE?*
- *Comment budgétiser mon ICE?*
- *Quels canaux puis-je utiliser pour atteindre les citoyens?*

Vous trouverez des réponses à ces questions sur le [forum de l'ICE](#).

3. VOTRE CENTRE DE SOUTIEN ICE

Le forum de l'ICE est une plateforme de collaboration en ligne, disponible dans toutes les langues officielles de l'UE. Son objectif est de fournir des orientations et des informations aux organisateurs d'une ICE ou aux personnes intéressées par une ICE. Il s'agit d'un centre de soutien essentiel pour obtenir des informations pratiques ainsi que des conseils sur l'organisation d'une campagne et sur les aspects juridiques, et pour discuter de sujets liés aux ICE. La plateforme est gérée par le Service d'action des citoyens européens (ECAS), une organisation à but non lucratif, dans le cadre d'un contrat conclu avec la Commission européenne.



Dans la section Apprendre du forum de l'ICE, vous trouverez des ressources précieuses, des documents d'orientation, des exemples de réussite, des enregistrements de webinaires et de plus amples informations sur l'ICE.



La section Obtenir des conseils propose des orientations adaptées et gratuites sur différents sujets, parmi lesquels les aspects juridiques (par exemple, vérifier si l'idée défendue entre dans le champ d'action juridique de l'UE), les stratégies de campagne, la collecte de fonds, etc.

Les organisateurs peuvent également s'adresser à des points de contact: points de contact nationaux (dans la plupart des pays, ils sont implantés dans une administration publique).

4. COMMENT LES CITOYENS PEUVENT SOUTENIR UNE ICE

Toutes les initiatives en cours sont répertoriées, et peuvent être signées, sur le site web consacré à l'initiative citoyenne européenne. Pour soutenir une ICE, vous pouvez remplir une déclaration de soutien en ligne ou sur papier.

Voici certaines des dernières ICE pour lesquelles la collecte des déclarations de soutien est en cours:

Taxing great wealth to finance the ecological and social transition.

 Current status: Collection ongoing
 Registration number: ECI(2023)000006

[Support this initiative](#)



Connecting all European capitals and people through a high-speed train network

 Current status: Collection ongoing
 Registration number: ECI(2023)000004

[Support this initiative](#)



End The Horse Slaughter Age

 Current status: Collection ongoing
 Registration number: ECI(2023)000003

[Support this initiative](#)



5. COMMENT LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PEUVENT SOUTENIR LES ICE

En tant qu'organisation, vous disposez de plusieurs moyens de soutenir une ICE. Vous pouvez notamment rejoindre ou créer une coalition d'ONG autour d'une ICE. En participant aux efforts de campagne, vous contribuez effectivement à accroître le rayonnement de l'ICE. Vous pourriez envisager de jouer un rôle actif dans des domaines de campagne tels que les suivants: sensibilisation, promotion, création de communautés, offre d'expertise, partage de la recherche, collecte de signatures, soutien financier et/ou mise à disposition de ressources humaines.

Par exemple, l'ICE «**End the Cage Age**» (Pour une nouvelle ère sans cage), qui a abouti, s'est appuyée sur la collaboration de 170 organisations de la société civile de toute l'Europe. Chacune d'entre elles a contribué à la réussite de l'ICE. Voici quelques-unes des organisations à l'origine de cette initiative:



Votre organisation peut elle aussi contribuer à la réussite d'une ICE!

6. AUTRES INFORMATIONS UTILES

- Site web consacré à l'ICE: https://citizens-initiative.europa.eu/_fr
 - [Comment faire](#)
 - [Par où commencer](#)
 - [Protection des données](#)
- Site web consacré au forum de l'ICE: https://citizens-initiative-forum.europa.eu/_fr
 - Section [Apprendre](#)
 - [Comment recueillir des signatures](#)
 - [Comment rédiger et soumettre une initiative](#)
 - [Comment rechercher des partenaires](#)
 - [Comment collecter des fonds](#)
 - [Comment organiser une campagne](#)
 - Section [Obtenir des conseils](#)
- Points de contact locaux: [points de contact nationaux et ambassadeurs et ambassadrices de l'ICE](#)
- Abonnez-vous à la lettre d'information mensuelle (EN + 23 langues) pour ne rien rater au sujet de l'ICE
Actualité: https://citizens-initiative.europa.eu/newsletter/subscribe_fr
- [Rejoignez le groupe Facebook consacré à l'ICE](#)